

**Délibération  
du Conseil de Communauté**

---

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 50  
Membres absents : 28  
Procurations : 18

Séance du 29 juin 2022  
Sous la Présidence de M. Jean-Marc DEICHTMANN  
  
Président de Saint-Louis Agglomération

---

**7<sup>ème</sup> QUESTION**

**Subvention à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Louis – participation aux Olympiades**

(DELIBERATION n° 2022-122)

Par courrier du 3 mai 2022, l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Louis a sollicité auprès de Saint-Louis Agglomération le versement d'une subvention destinée à financer sa participation aux Olympiades des sapeurs-pompiers qui auront lieu en Slovénie du 17 au 24 juillet 2022.

Le centre de secours principal de Saint-Louis participe à cet évènement tous les 4 ans depuis plus de 60 ans et a pu bénéficier, depuis son transfert au niveau départemental, d'un soutien constant de l'intercommunalité pour cette action.

Il est ainsi proposé, avec l'accord du Bureau, de verser à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Louis une subvention de 2 000 €.

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2022.

**Après délibération, le Conseil de Communauté**

☞ **approuve à l'unanimité cette proposition.**

---

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 30 juin 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTMANN